



Ville de Draguignan



Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Nord 21 mars 2022

Présents : Vincent Bonfils, Alain Bonnafoux, Isabelle Botella, Stéphanie Coudray, Pierre Drukmaçher, Maud Glaentzlen, Sylvie Lebre, Alain Macke, Christiane Mollica, Christian Muchembled (co-rédacteur), Grégory Piva, Norbert Pousseur (co-rédacteur), André Tuech, Annick Vierre et Franck Meunier.

Ordre du jour

- Tour de table sur l'évolution de la réorganisation de la **collecte des déchets**.
- Échanges autour d'un des 4 grands thèmes : **La circulation**.
- Les points divers concernant chacun de nos **environnements directs**.
- Commencer à parler concrètement de "**la fête de quartier**"

Collecte des déchets

Face aux nuisances occasionnées par les sangliers, les habitants de la vieille route de Grasse demandent de sécuriser les poubelles. En attendant la suppression des bacs roulants, une démarche devra être faite auprès de la Préfecture qui recense les doléances des administrés concernant les problèmes de sangliers.

PRÉFECTURE DU VAR - Service Environnement et Forêt - Boulevard du 112 R.I - C.S 31209 - Tel : 04 94 46 81 72 - courriel: ddtm.chasse@var.gouv.fr.

Chemin Folletière, ancien hôpital : cette nouvelle résidence dispose d'un espace dédié aux bacs de collecte dans un espace, mais qui est utilisé par les véhicules stationnés sauvagement. Cela conduit à un déplacement des bacs sur la chaussée, ce qui la rend dangereuse vu son étroitesse. Ce point a été déjà soulevé à plusieurs reprises et il est demandé qu'une action officielle soit menée auprès de la copropriété (*ce point a été remonté par une de nos membres qui n'avait pu être présente durant cette réunion*).

L'application « Dracénie déchets » permet de connaître les jours de collecte des déchets en fonction des secteurs, ainsi que de signaler les dépôts sauvages - voir sur le site de la Dracénie : <https://dracenie.com/en/node/6762>.

Chemin de Canteperdrix : Le tri n'est pas encore entré dans les mœurs et les PAV sont souvent

aussi des points de dépôt sauvage. Il est demandé d'augmenter le nombre de caméra comme par exemple au chemin de Canteperdrix. Leur efficacité est soulignée dans la lutte contre ces dépôts.

Avec la suppression des bacs de collecte, certains s'inquiètent de devoir prendre la voiture et faire plusieurs kilomètres pour évacuer leurs déchets. La mairie rappelle que les PAV sont implantés sur les axes de circulation et que l'évacuation des poubelles peut se faire à l'occasion d'un déplacement. C'est pourquoi le bac de collecte aux confins de Draguignan, au 4866 avenue de Grasse, a été supprimé, les habitants de ce lieu étant incités à décharger leurs poubelles au 942 avenue de Grasse lors de leurs déplacements en voiture.

Circulation

Vieille route de Grasse : Les riverains de cette route soulignent le bénéfice de la réalisation de trottoirs, mais demande la mise en place de moyens pour ralentir voire limiter la circulation. Le collectif de la Vieille route de Grasse avait proposé comme possible solution de la mettre en sens unique, ou la réserver aux riverains, malheureusement solutions impossibles. Une autre demande de placer des dos d'ânes dans les montées est contraire à la législation. Par contre la mairie propose de remettre un radar pédagogique qui a déjà fait ses preuves ; il serait particulièrement efficace dans le sens de la montée, après la fin de la ligne continue, quand les automobilistes prennent leur élan pour attaquer la ligne droite. Il est aussi demandé d'ajouter un panneau dans le sens de la montée, au niveau des lignes T4 (l'arrêt de bus "la Sirène") qui rappelle que le dépassement est interdit. Il est signalé aussi que la toute dernière partie du bas de cette route est dangereuse pour les piétons (et donc aussi pour la circulation automobile) vue l'étroitesse de la voie qui ne permet aucun trottoir. Une interdiction des piétons dans ce passage serait sans doute peu acceptée, mais il serait sans doute utile de poser un panneau au début de la pente pour indiquer aux piétons d'utiliser la Calade avec une indication de type 'Passage dangereux'

Autres rues

Vitesse excessive aussi sur le **boulevard Joseph Collomp**, notamment par des voitures montant au Malmont, telle celle qui a détruit l'arrêt de bus situé au n° 1299. Les riverains souhaiteraient que la mairie mette en place des solutions techniques pour faire ralentir les automobilistes.

L'urbanisation du **haut du chemin du Coutelet** peut entraîner des risques de coulée de terre. Il est demandé d'élargir le chemin pour faciliter la circulation. La demande des riverains n'est pas de refaire le chemin complet mais seulement une petite portion là où se trouve le virage suivi d'un muret.

Chemin de Folletière : à l'entrée de celui-ci, en plein virage sont stationnés des véhicules et parfois même des camions qui n'hésitent pas à empiéter sur la voirie déjà très étroite. Pourtant il y a bien une signalisation interdisant les stationnements. Ces stationnements sauvages empêchent les véhicules de se croiser et représentent un danger (aucune visibilité) pour la circulation. Il est demandé un passage régulier de la Police municipale et une verbalisation systématique aux heures de sortie d'école ainsi qu'en soirée (*ce point a été*

remonté par une de nos membres qui n'avait pu être présente durant cette réunion).

Le stationnement gênant et par conséquent dangereux sur les routes étroites fera l'objet d'un article dans le prochain magazine municipal

Pendant la durée des travaux prochains sur le **boulevard des Remparts**, celui-ci sera mis en sens unique (sens de la descente). A la fin des travaux s'il s'avère que cette mesure fluidifie la circulation, elle pourrait devenir définitive.

Au carrefour de l'avenue Jean Boyer et du boulevard Maréchal Joffre (**devant la Poste**), proposition d'interdire de tourner à gauche lorsqu'on circule dans le sens sud-nord.

Questions diverses

Quartier Folletière : les nuisances sonores liées au Jardin des Plantes reprennent avec la fin de l'hiver. Les riverains demandent la clôture du terrain de boules, la nuit. Un contact en ce sens a été établi avec Grégory Loew, adjoint au Maire.

L'éclairage public fait l'objet des remarques suivantes :

- Chemin de Blancon, il faut modifier les horaires d'éclairage.
- Le fonctionnement quasi permanent de l'éclairage du parking de la CAF est une affaire privée qui peut faire l'objet d'une lettre vers cet organisme (*au 31 mars, une lettre en ce sens a été envoyée à la CAF par Pierre Drukmacher, un de nos membres - La CAF a répondu qu'ils transmettent au service concerné...*).

Une étude des possibilités d'économie d'énergie sur l'ensemble de la commune pourrait être conduite.

La fête de quartier serait organisée le 11 septembre au sommet du Malmont (possibilité de navette de bus à étudier) sous forme d'une balade sur le site suivie d'un piquenique.

La prochaine réunion aura pour thème : l'habitat, qui recouvre les thèmes suivants :

Foncier et réglementation
Aménagement lieux de vie
Personnes handicapées
Transition numérique et technologique
Transition écologique
Urbanisme